

## Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 29-09-2015

Les membres du conseil d'administration sont accueillis par MP Luciani, principale, qui les remercie de leur présence.

Sont excusés : Mme Khadly, adjointe-gestionnaire, Mme Brugnera, représentante de la collectivité territoriale, Mme Cochet, représentante de la commune, M. Cartellier, élu des enseignants, ainsi que les élus des élèves, qui ont quitté l'établissement.

La principale déclare la séance ouverte à 18h10.

14 personnes sont présentes. Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut se tenir.

### 1) Examen de l'ordre du jour et désignation d'un secrétaire de séance

Désignation du secrétaire de séance : Madame Ferreri, au nom des représentants des enseignants

La principale propose deux modifications de l'ordre du jour, en point 4 (questions pédagogiques) :

-Information sur la rentrée 2015 et sur la préparation de la rentrée 2016

-Convention avec la fondation OVE pour l'intervention du DEAT au sein de l'établissement

Vote : l'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité

### 2) Procès-verbal de la réunion du 2 juillet 2015

La principale soumet le compte-rendu au vote.

Vote : le compte-rendu de la réunion du CA n°6 est approuvé à l'unanimité

### 3) Questions financières

- **Décision budgétaire modificative (Annexe 1)**

Pour information, intégration dans le budget de subventions métropole + Etat (inspection académique et rectorat) :

- Atelier théâtre (pour un intervenant extérieur) dans le cadre d'un IDD = 1431 euros
- Transports EPS (déplacements pendant les cours) = 12000 euros
- Aide aux projets (Métropole) = 1200 euros
- Accompagnement Educatif = 376 euros

- **Prélèvement sur Fonds de réserve**

Proposition de prélever la somme de 1710 euros sur les fonds de réserve pour financer les transports de sorties pédagogiques avec les TCL. La situation financière de l'établissement (2 mois  $\frac{1}{2}$  de fonds de réserve) permet ce type d'opération, en effet 2 mois de fonds de réserve sont suffisants.

Vote : Le prélèvement de 1710 euros sur les fonds de réserve de l'établissement est adopté à l'unanimité

- **Don du foyer socio-éducatif**

Le Foyer Socio-Educatif reçoit une subvention régulière de 1000 euros et propose d'en faire don au collège afin de diminuer la participation demandée aux familles pour certaines sorties.

Vote : Le don de 1000 euros de la part du FSE est adopté à l'unanimité

#### 4) Questions pédagogiques

- **Bilan de l'orientation et taux de réussite au DNB 2015** (*Annexe 2*)

- On constate une baisse d'affectation au 1<sup>er</sup> vœu en 2<sup>nd</sup> Pro par rapport à l'année précédente, probablement à cause d'un manque de réalisme des vœux n°1, mais également la volonté des parents de formuler des vœux sur les lycées professionnels des alentours très demandés et souvent plus difficiles à obtenir.
- Les lycées de secteur du collège (Lacassagne et Colbert) sont peu demandés par les élèves entrant en 2<sup>nd</sup>e GT, ce qui nécessite de la part du collège et des lycées en question un travail particulier en direction des élèves et de leur famille.

- **Informations sur la rentrée 2015** (*Annexe 3*) et sur la préparation de la rentrée 2016

Le principal adjoint donne des informations sur la rentrée 2015 : effectifs et structure pédagogique.

Les parents d'élèves déplorent la fermeture d'une classe de 6<sup>e</sup> liée à des choix d'inscription en établissement privé pour des élèves relevant du secteur de Gilbert Dru, mais également au refus des dérogations demandées. Est évoquée également la multi-sectorisation des écoles primaires du quartier qui rend difficile le travail sur la liaison Ecoles-Collège.

- **Projets de sorties et de voyages** (*Annexe 4*)

- Les projets de voyages seront présentés à une prochaine réunion du conseil d'administration.
- Les sorties relevant du parcours culturel, qui concernent tous les élèves d'un niveau, reçoivent un financement du collège pour atténuer le coût pour les familles. Ces projets apparaissent en grisé sur le tableau.
- Pour les autres, la différence coût / participation correspond à la prise en charge des transports.
- Les parents d'élèves souhaitent que les programmes des sorties pédagogiques soient inscrits sur le site du collège de façon à montrer le dynamisme de l'établissement et son ouverture sur l'extérieur. Ils demandent également une meilleure lisibilité sur pronote des absences de professeurs pour distinguer les accompagnements en sortie, les absences administratives, ou autre.

La principale soumet chaque sortie avec le montant de la participation demandée aux familles au vote du conseil d'administration.

#### Votes : approbation à l'unanimité de chacune des sorties et participation des familles

- **Information sur la rentrée 2016**

- Refondation de l'Ecole, rénovation du Collège, nouveaux programmes, nouveau socle commun, nouveau DNB, nouvelles formes d'évaluation, nouvelle répartition des enseignements. Pour préparer ces changements, des formations seront organisées pour les enseignants et AED.  
1<sup>er</sup> temps : 3 « vagues » dans lesquelles sont répartis l'ensemble des enseignants, entre novembre et janvier sur 1/2 journée + 1 journée + ½ journée (toujours des mardis ou mercredis)  
Ces journées auront lieu au collège et regrouperont les enseignants des collèges Molière, Lacassagne et Dargent.  
2<sup>ème</sup> temps : 1 journée complète par établissement (qui pourra être prise sur les deux ½ journées de prérentrée dues par les enseignants), pour cela des consignes seront données par l'inspection académique.  
3<sup>ème</sup> temps : 2 journées de formation organisées hors établissement au sein de chaque discipline.  
- Les formations auront un impact sur les EDT, qui sera limité chaque fois que ce sera possible par des remplacements en interne ou par une réorganisation ponctuelle des EDT des élèves.  
- Les parents d'élèves précisent qu'ils seront vigilants sur les heures de cours non effectuées à l'occasion de ces formations.

- **Missions particulières au sein du collège** (*Annexe 5*)

La principale présente la liste actualisée des missions identifiées au sein de l'établissement, déjà présentée au conseil d'administration du 2 juillet 2015.

Les noms des enseignants concernés ainsi que le taux de chacune des IMP (indemnité pour mission particulière) sont indiqués.

• **Convention avec la fondation OVE pour l'intervention du DEAT au sein de l'établissement**  
(Annexe 6)

- Le dispositif NINA (Notification ITEP Non Aboutie) de notre académie fonctionne avec l'équipe mobile du DEAT (Dispositif Expérimental d'Accueil Temporaire) de Meyzieu.  
La convention signée entre le collège et la fondation OVE fixe le cadre d'intervention de l'équipe mobile pour un élève de notre établissement qui bénéficie d'une notification MDPH sans affectation en ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique).

La principale demande au conseil d'administration l'autorisation de signer la convention avec la fondation OVE.

**Vote : autorisation de signer la convention donnée à l'unanimité au chef d'établissement**

## 5) Questions diverses

La principale lit les questions des élus FCPE, dont certaines ont déjà reçu une réponse dans le cours de la réunion :

- 1) *Y aura-t-il cette année des stages de découverte professionnelle en 4ème ? Pour tous les élèves ou seulement ceux ayant 14 ans ?*  
Un stage de deux jours, facultatif pour les élèves de 4<sup>e</sup>, sera organisé pendant la 3<sup>e</sup> semaine de juin. Les élèves de moins de 14 ans devront effectuer leur stage dans une administration ou dans une entreprise familiale au sens strict (père ou mère gérant(e) de la société).
- 2) *Nous avons eu écho d'un courrier de Mme la rectrice au terme duquel des demi-journées seraient consacrées à la formation, dans le cadre de la réforme du collège, des professeurs. Ceux-ci ne pourraient dès lors pas assurer certains cours. Qu'en est-il précisément ?*  
*Le rectorat donne-t-il en contrepartie des moyens au collège pour permettre la continuité pédagogique, c'est-à-dire le rattrapage de tous les cours non assurés ? Comment cela sera-t-il concrètement mis en place au collège ?*  
Réponse apportée précédemment.

La principale lit les questions des élus PEEP et ne revient pas sur les questions ayant déjà été traitées :

- 1) *Bilan de l'orientation et taux de réussite au DNB 2015.*  
*Peut-on avoir le détail des affectations des élèves en filière GT et prof. sur les différents lycées et en fonction du rang de leurs vœux. Comment peut-on expliquer le moins bon taux d'affectation des élèves sur leur premier vœu par rapport à l'année dernière ? (70% en 2GT cette année de premiers vœux contre 79% en 2014 - 41% en 2PRO contre 64% l'année dernière)*

*NB : sauf erreur de notre part il y a une "coquille" sur le document transmis quant au taux de réussite au DNB de 2014 (87.4% et non 76.2% et une réussite des PCS moyennes de 88,6% en 2014 et non 74.3%)*

*La progression du taux de réussite n'en est pas moins nette !*

- 2) *Informations sur la rentrée*  
*Notre fédération déplore la fermeture effective d'une classe de 6ème cette année, déplore que les demandes de dérogation n'aient pas été réexaminées par l'Inspection d'Académie suite aux demandes des fédérations de parents d'élèves et s'interroge sur les limites de la procédure Affelnet 6ème qui n'a pas permis d'anticiper la "fuite" des nombreux élèves cette année de l'élémentaire public vers les collèges privés.*  
*Quelles peuvent être les actions à mener en partenariat avec les écoles du secteur pour espérer la réouverture d'une 6ème classe de 6ème l'année prochaine ?*

*3) Pour faciliter les contacts des parents avec leurs représentants aux conseils de classes, les coordonnées des parents délégués (titulaires et suppléants) peuvent-elles apparaître sur PRONOTE ou à défaut sur le site du collège (avec le calendrier des conseils de classes) ?*

Un espace sur le site du collège sera à la disposition des fédérations de parents d'élèves dès que possible.

*4) Les stages d'observation en entreprises de deux jours pour les 4<sup>èmes</sup> seront-ils reconduits cette année ?*

*5) Comment s'organisera le processus de réflexion sur la mise en œuvre de la réforme des collèges au niveau du collège Gilbert DRU, et comment les parents d'élèves pourront y être associés ?*

Madame la Principale précise qu'un compte rendu sur la mise en œuvre de la réforme sera présenté aux parents lors des réunions du Conseil d'Administration. En décembre sera connue la carte des langues pour préparer la rentrée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H50.

**La secrétaire de séance**

**Sylvie FERRERI**

**La présidente du conseil d'administration**

**Marie-Paule LUCIANI**